

Taux d'intérêt de référence

Document d'information sur les risques liés aux facilités de crédit et de commerce international au taux EURIBOR de la Banque HSBC Canada

Qu'est-ce que le taux EURIBOR?

Le taux interbancaire offert en euro (*Euro Interbank Offered Rate*, ou **EURIBOR**) est un taux d'intérêt de référence utilisé, directement ou indirectement, pour calculer les frais, les commissions, les intérêts et les autres montants exigibles aux termes de certains prêts ou de certaines facilités de commerce international.

Qu'est-ce qui change?

À l'heure actuelle, on ne s'attend pas à ce que le taux EURIBOR cesse d'être publié (contrairement au taux LIBOR, qui cessera d'être publié). La méthode de calcul sous-jacente du taux EURIBOR a été remaniée afin de correspondre aux attentes réglementaires relatives aux taux de référence. Toutefois, certaines modifications touchant les facilités de commerce international et de prêt qui font référence au taux EURIBOR ont été recommandées par le groupe de travail sur les taux sans risque pour l'euro afin d'assurer un retrait méthodique du taux EURIBOR s'il devait être abandonné à l'avenir. Tout abandon du taux EURIBOR serait probablement effectué à la suite d'un processus de consultation dans le secteur, assorti d'un calendrier de mise en œuvre approprié.

Pourquoi recevez-vous cette information?

Les renseignements suivants sont fournis à titre d'information générale seulement. Vous devriez effectuer vos propres recherches et analyses indépendantes sur les risques encourus, notamment en déterminant si un produit faisant référence au taux EURIBOR et à ses clauses de substitution (au sens décrit ci-dessous) vous convient, en collaboration avec vos conseillers juridiques, fiscaux, comptables et autres. L'information qui suit n'est pas exhaustive. Même si les organismes de réglementation informent la HSBC de leurs attentes, certains événements liés aux taux de référence ne sont pas encore connus. La HSBC ne peut donc pas se prononcer sur la probabilité ou l'incidence potentielle d'un résultat en particulier sur les opérations ou les positions des clients, et n'est pas en mesure de fournir des conseils ou des recommandations à cet égard.

Clauses de substitution temporaires et permanentes pour les facilités de crédit et de commerce international de la Banque HSBC Canada

Les facilités de crédit et de commerce international de la HSBC au Canada comprennent généralement des «clauses de substitution» qui s'appliquent si le taux EURIBOR affiché n'est pas disponible, de façon temporaire ou permanente. Les clauses de substitution prévoient généralement ce qui suit, mais nous vous recommandons de lire attentivement vos documents, car votre situation pourrait exiger une approche différente :

- ♦ **Non-disponibilité temporaire** : Si le taux EURIBOR affiché est temporairement non disponible, le taux du dernier jour ouvrable de publication du taux EURIBOR disponible peut être utilisé.
- ♦ **Abandon permanent** : En cas de non-disponibilité ou d'abandon permanent du taux EURIBOR ou d'une période EURIBOR, le taux ESTR (Euro Short-Term Rate ou taux à court terme en euros) publié par la Banque centrale européenne pour le taux EURIBOR peut être utilisé.

L'application des clauses de substitution temporaires et permanentes décrites ci-dessus pourrait entraîner des modifications touchant les montants exigibles aux termes de vos facilités de crédit ou de commerce international. Ces montants pourraient être inférieurs ou supérieurs à ceux qui auraient été exigibles s'ils avaient été fondés sur le taux EURIBOR, et le taux de remplacement pourrait fonctionner différemment du taux EURIBOR. Le taux utilisé peut être différent du taux EURIBOR.

Les clauses de substitution temporaires et permanentes et les événements déclencheurs décrits dans le présent document d'information sur les risques peuvent différer pour les opérations syndiquées.

Que devez-vous faire si vous avez des questions?

La HSBC n'est pas en mesure de vous fournir des recommandations ou des conseils précis à ce sujet. Nous vous recommandons fortement de consulter vos conseillers professionnels habituels si vous avez des questions.

Pour en savoir plus, consultez le site
www.business.hsbc.com/ibor

Avis de non-responsabilité

Le présent document est fourni à titre d'information seulement et ne constitue aucunement i) une invitation ou une incitation de la Banque HSBC Canada ou de l'une de ses sociétés affiliées (la «HSBC») à participer à toute activité de financement ou de placement, ni un engagement à fournir des services de financement ou d'autres services, ni une offre de prestation de tels services.

Il incombe au destinataire d'effectuer ses propres recherches et sa propre évaluation indépendante des risques, des avantages et de la convenance des taux et des produits mentionnés dans le présent document. Le présent document ne doit pas être considéré comme le point de départ d'une relation de conseil ou d'une autre relation entre la HSBC et le destinataire. La HSBC n'est pas tenue de fournir des conseils généraux d'ordre financier, stratégique, juridique, fiscal ou réglementaire, des conseils en matière de modélisation financière, de placement, de comptabilité, de vérification ni d'autres conseils au destinataire; celui-ci doit prendre ses propres dispositions en ce sens.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou tacite, n'est effectuée ou accordée par la HSBC ni par ses administrateurs, dirigeants, employés ou mandataires ou par toute autre personne ou en leur nom en ce qui concerne l'exactitude ou l'exhaustivité des renseignements contenus dans les présentes, et il ne faut pas s'y fier.

Les renseignements indiqués et les opinions exprimées dans les présentes sont fournis à la date du présent document et peuvent changer. Veuillez communiquer avec la HSBC pour obtenir des renseignements à jour.

Le présent document ne doit pas être distribué à des personnes ou à des entités se trouvant dans un territoire ou un pays où cette distribution contreviendrait à la législation ou à la réglementation locale, et ne doit pas être utilisé par de telles personnes ou entités.

Le présent document est publié par la **Banque HSBC Canada**. Siège social : 885 West Georgia Street, Vancouver, BC, V6C 3E8.